

Rapport d'activité

Année 2021



*« Nous sommes tous des immigrés, il n'y a que le lieu de naissance qui change. »
Graffitis.*

**Av. de Tourbillon 34
C.P.142
1951 Sion
Tél. 027/323.12.16
Email : csivs@bluewin.ch
Site Internet <http://csivs.ch>**

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| MOT DE LA PRESIDENTE | 3 |
| PERMANENCE JURIDIQUE ET SOCIALE | 3 |
| ANIMATIONS EN LIEN AVEC L'INTÉGRATION DES MIGRANTS | 11 |
| JOURNAL DU CSI | 14 |
| FORMATION / INFORMATION | 14 |
| PARTICIPATION | 15 |
| BÉNÉVOLES..... | 16 |
| COMITÉ..... | 17 |
| FINANCES | 17 |

MOT DE LA PRESIDENTE

Madeline HEINIGER

Si l'année 2020 nous a fait découvrir les conditions d'une pandémie et apprendre à nous y adapter, 2021 a été celle de l'endurance. Outre les inconvénients des gestes barrière pratiqués au CSI, il a fallu subir les restrictions liées aux groupes et repousser des rencontres. Les moments conviviaux du CSI ont dû être supprimés, tels le souper des bénévoles ou les repas canadiens de clôture des cours, à Noël et en juin. Notre culture de la rencontre et des échanges s'en est trouvée affaiblie.

Les activités principales se sont pourtant poursuivies avec courage, tant au niveau de l'intégration, tels les cours de français, que dans le conseil juridique et social proposé par la permanence. Nous avons également pris conscience du fort engagement exigé par les dossiers de la procédure d'asile étendue, qui a nécessité l'augmentation de nos ressources humaines. Le CSI se trouve ainsi dans un processus de transition et de croissance. Mais au coeur de notre action, les buts de notre association restent les mêmes : faciliter la rencontre entre les personnes migrantes et la population locale, apporter notre soutien à l'intégration de ces personnes et les informer sur leurs droits et devoirs.

Au nom du comité, je tiens à remercier vivement Françoise Jacquemettaz et toute l'équipe active dans les divers secteurs du centre pour les nombreuses compétences et les forces mises au service du CSI. Je remercie également mes collègues du comité pour leur engagement. Un grand merci également à tous nos partenaires et aux membres de notre association : votre soutien nous est indispensable.

PERMANENCE JURIDIQUE ET SOCIALE

Françoise JACQUEMETTAZ, coordinatrice

Dans le cadre de la permanence juridique et sociale, nous sommes consultés pour des situations en lien avec la Loi fédérale sur les Etrangers (LEtr) et la loi sur l'asile (LAsi). Nos interventions s'adressent au Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), au Tribunal Administratif Fédéral (TAF), au Service de la Population et des Migrations (SPM), au Conseil d'Etat VS, au Tribunal Cantonal (TC).

Durant l'année 2021, 450 dossiers (dont certains seront certainement repris en 2022) relevant des lois sur les Etrangers et l'Intégration (LEI) et sur l'Asile ont été traités et 107 concernant les procédures élargies (LAsi). Pour ce qui est de ces dernières procédures, un peu plus de 80 dossiers sont actuellement encore en suspens.

Notre journal de bord quotidien relève :

- les entretiens et les démarches administratives entreprises
- les appels téléphoniques
- les courriels et nos répliques

Concernant la permanence-conseil, voilà les données quantitatives que nous sommes en mesure de fournir (selon les grilles tenues quotidiennement et annexées aux rapports transmis en fin d'année aux services accordant les subsides pour cette activité (SPM et Office de l'asile) :

- **Actes (entretiens et actes administratifs) en lien avec la LAsi :**
 - 654 entretiens et 298 écritures soit au total 952 actes (taux de 56 %) dont 726 accomplis par des bénévoles (76% de bénévolat en 2021, secteur OASI)
- **Actes (entretiens et actes administratifs) en lien avec la LEI :**
 - 511 entretiens et 244 écritures soit au total 755 actes (taux de 44 %) dont 533 accomplis par des bénévoles (71 % de bénévolat, domaine LEI)

En ce qui concerne notre permanence téléphonique ouverte aux mêmes heures que la permanence juridique et sociale et notre messagerie électronique, nous avons compté 3050 appels d'une durée très variable, de 5 à 15 minutes, et répertorié 3744 courriels et répliques. A noter que les activités menées par le Secrétariat ne sont pas reportées dans les grilles liées aux activités menées dans le cadre de la permanence.

Les jours de permanence, à savoir les lundi, mardi et jeudi après-midi et le mercredi soir ont été maintenus. Après avoir mûrement réfléchi, nous avons poursuivi durant 2021 le mode de faire adopté durant la pandémie de la Covid pour des raisons sanitaires, à savoir que nous ne recevons plus que sur rendez-vous. Cela garantit un meilleur accueil de nos bénéficiaires et une écoute plus attentive.

Le travail administratif, soit requêtes, courriers divers, recours rédigés à l'intention des autorités concernées, constitutions de dossiers, s'effectuent le plus souvent en dehors des heures d'ouverture. Comme indiqué ci-avant, sans l'appui de bénévoles (+ de 70% de bénévolat) et l'implication sans faille des collaborateurs du CSI, nous ne pourrions assurer le soutien légitime dont doit disposer tout migrant résidant dans notre pays, cela tous statuts confondus et sans distinction d'origine.

PROCÉDURE ÉLARGIE

Il s'agit là de l'attribution au canton de requérants dont la demande d'asile n'a pu être traitée au sein des centres fédéraux dans les 140 jours prévus par la LAsi. Depuis mars 2019, le SEM a désigné le CSI comme Bureau de Consultation Juridique (BCJ) pour le soutien juridique gratuit auquel ont droit les requérants d'asile attribués au canton du Valais, dans le cadre des procédures élargies. Nous devons, dès leur arrivée dans notre canton :

- établir un contact individuel
- expliquer notre rôle et prendre un mandat de représentation
- faire valoir auprès du SEM les moyens de preuve remis par le requérant
- rédiger les droits d'être entendu au cas où le SEM sollicite des compléments d'information ou des précisions
- préparer le candidat réfugié si une audition complémentaire s'avère nécessaire et l'accompagner pour cet ultime entretien en qualité de représentant juridique.

Notre mandat juridique s'arrête au moment où la décision du Secrétariat d'Etat aux migrations tombe et qu'elle a été expliquée à l'intéressé.

Durant l'année 2021, le SEM s'est définitivement déterminé sur 107 dossiers (40 en 2021). Un peu plus de 80 dossiers restaient encore en suspens fin 2021.

- **41 octrois du statut de réfugié, permis B** (11 en 2020)
 - Turquie (32), Afghanistan (4), Erythrée (1), Guyane (1), Iran (1), Myanmar (1), Ouganda (1)
- **28 admissions provisoires permis F** (7 en 2020)
 - Afghanistan (10), Syrie (4), Iran (3 dont 2 F réfugié), Irak (2), Sri Lanka (2), Algérie (1), Colombie (1), Erythrée (1 F réfugié), Guinée (1), Libye (1), RDC (1), Somalie (1)
- **38 refus du droit d'asile** (22 en 2020)
 - Turquie (6), Irak (4), Iran (4), Belarus (3), Cameroun (3), Chine (2), Sri Lanka (2), Algérie (1), Arménie (1), Burkina Faso (1), Colombie (1), Cuba (1), Gambie (1), Géorgie (1), Guinée Bissau (1), Libye (1), Maroc (1), Nigeria (1), Pakistan (1), Russie (1), Soudan (1)

RECOURS

20 recours (25 en 2020) **ont été déposés auprès du Tribunal Administratif Fédéral :**

- **Procédures d'asile ordinaires** (16) :
 - Iran (3), Turquie (2), Nigeria (2), Arménie (1), Cameroun (1), Chine (1), Colombie (1), Congo Kinshasa (1), Géorgie (1), Irak (1), Sri Lanka (1), Syrie (1)
- **NEM** (2) :

- Irak (1 - renvoi vers la Grèce), Ethiopie (1)
- **Refus de reconsidération de la mesure de renvoi ou réexamen du dossier (1) :**
 - Serbie (1)
- **Levée d'admission provisoire (1)**
 - Ethiopie (1)

Dans le cadre de ces procédures de recours, le CSI a agi en qualité de mandataire pour 17 dossiers.

DEMANDES DE RÉEXAMEN OU RECONSIDÉRATION DU RENVOI

6 demandes de réexamen (14 en 2020) ont été déposées auprès du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), au nom du CSI (problèmes médicaux, nouveaux documents ou nouveaux éléments, changement de situation dans le pays d'origine, deuxième demande d'asile, longueur du séjour en Suisse) :

- Albanie (1), Erythrée (1), Ethiopie (1), Guinée (1), Iran (1), Niger (1)

REGROUPEMENTS FAMILIAUX

En accord avec l'Office de l'asile, nous sommes intervenus pour des regroupements familiaux qui concernaient des réfugiés statutaires ayant obtenu le droit de réunir leur famille. 23 dossiers ont été transmis au SEM et au TAF pour suite utile. La majorité des demandes concernait des ressortissants turcs ayant obtenu le statut de réfugié. Les ressortissants des pays suivants étaient les bénéficiaires :

- Turquie (11), Erythrée (4), Afghanistan (2), Sri Lanka (2), Iran (1), Somalie (1)

Deux recours ont été introduits auprès du TAF, suite au refus par le SEM d'accorder un regroupement familial :

- Erythrée (1), Tibet (1)

Cette année encore, le CSI a été fréquemment sollicité par des détenteurs de permis F (admission provisoire) qui ont laissé des proches, notamment des enfants, dans le pays d'origine ou qui sont hébergés dans des camps de réfugiés hors de l'Europe. Malheureusement, les critères fixés par l'autorité fédérale pour ce type de regroupement familial ne permettent pas de déposer une requête dans ce sens.

Nous sommes également souvent interpellés par des réfugiés statutaires qui aimeraient faire venir des parents (père et mère), des frères et sœurs qui vivent dans la plus grande précarité dans le pays d'origine ou aussi dans des camps de réfugiés.

L'arrivée au pouvoir des talibans a provoqué une onde de choc et notre permanence s'est rapidement retrouvée débordée. Très inquiets pour leurs proches restés au pays, les membres de la communauté afghane résidant en Valais nous ont interpellés afin de s'informer sur les possibilités de les faire venir en Suisse. Hélas, les regroupements familiaux ne concernent que la famille nucléaire tant pour les réfugiés statutaires (permis B) que pour les admis provisoires, ces derniers d'ailleurs seulement après trois ans de permis F et pour autant qu'ils soient financièrement autonomes. Seule ouverture possible, une demande de visa humanitaire déposée personnellement auprès d'une représentation suisse sise au Pakistan, en Iran, en Ouzbékistan, au Tadjikistan... l'ambassade suisse en Afghanistan étant fermée. L'octroi d'un tel visa s'avère aléatoire. Par ailleurs, l'accès aux ambassades se révèle un véritable parcours du combattant.

REQUÉRANTS D'ASILE MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (RAMNA)

Françoise JACQUEMETTAZ, personne de confiance mandatée par l'Etat du Valais et tutrice désignée par l'Autorité de protection des adultes et enfants (APEA) de Sion et du Coteau du Soleil à Ardon, a poursuivi son accompagnement des mineurs requérants d'asile (MNAs) dans le cadre de leur procédure. Durant l'année 2021, la plupart des mineurs ont été auditionnés dans les centres d'enregistrement puis attribués au Valais. Les décisions (permis F) étaient déjà rendues par le SEM dans le cadre du centre concerné, mis à part un jeune Iranien qui a été convoqué pour une audition complémentaire à Berne et un enfant de 8 ans, placé dans une famille d'accueil et dont les parents se trouvaient en Grèce.

En 2021, 69 MNAs étaient enregistrés en Valais dont 52 étaient intégrés au sein du Rados (structure réservée aux mineurs non accompagnés). La communauté afghane est la plus importante avec 48 jeunes. Les autres mineurs proviennent de la Sierra Leone, du Cameroun, de RDC, de la Somalie, de l'Erythrée, de l'Iran, du Maroc, de l'Algérie, de l'Irak et de la Côte d'Ivoire.

Le 6 septembre 2021, une information destinée aux MNAs afghans sur la question des regroupements familiaux a été organisée au Rados. Beaucoup d'incompréhension de la part de ces jeunes requérants qui ont tous des parents, frères et sœurs, famille élargie qui se trouvent encore en Afghanistan et dont ils n'ont pratiquement plus aucune nouvelle.

Trois MNAs ont sollicité la Croix-Rouge à Berne afin de retrouver les membres de leur famille disparus au cours de leur exil (Afghanistan, RDC et Ethiopie). Nous les avons accompagnés durant leurs démarches qui consistent à établir les faits et circonstances de la disparition.

Nous noterons que le suivi des MNAs va souvent au-delà de leur majorité. En effet, le Rados a pour objectif de les accompagner dans le cadre de leur formation professionnelle, cela jusqu'à l'obtention d'un AFP ou CFC. De la même façon, le CSI poursuit son suivi durant cette période de formation.

ADMISSIONS PROVISOIRES OBTENUES

9 admissions provisoires (20 en 2020) ont été obtenues en 1^{ère} instance (décisions SEM) ou après demandes de réexamen, de reconsidération du renvoi, sur recours ou en procédures ordinaires. Le CSI s'est impliqué en prenant des mandats :

- Afghanistan (6 mineurs), Erythrée (1), Niger (1, qualité réfugié incl. familiale), Nigéria (1, sur recours)

PERMIS HUMANITAIRES

18 demandes de permis humanitaires, permis B (21 en 2020) ont été introduites:

En vertu des art. 84 al. 5, 30 al. 1 let. b LEtr et 31 OASA (détenteurs de permis F) :

- Afghanistan (7), Erythrée (3), Arménie (2), Syrie (2), Bosnie-Herzégovine (1), Géorgie (1), Libéria (1), Sri Lanka (1)

En vertu de l'art. 14 LAsi, al. 2 (requérants déboutés) :

- Arménie (1), Erythrée (1)

Permis humanitaires obtenus :

5 autorisations de séjour à titre humanitaire (11 en 2020) ont été obtenues, soit pour des ressortissants venus de:

- Afghanistan (2), Gambie (1), Kosovo (1), Turquie (1)

A noter que plusieurs demandes de permis humanitaires déposées dans le courant des années 2020 et 2021 attendent toujours une réponse du SPM.

AUTRES DÉMARCHES

Nous avons également été sollicités pour :

Actes administratifs LEI

- Demande de permis B + C
- Recours contre non-renouvellement de permis B et refus de permis B humanitaire
- Droit d'être entendu
- Report mesure de renvoi/fin de visa
- Courriers et courriels divers

Renseignements LEI

- Mariage mixte
- Demande de visa pour la CH
- Renouvellement ou non de permis
- Transformation de permis
- Séparation, divorce (conséquences)
- Soutien financier
- Naturalisation
- Regroupement familial
- Mesures de contraintes
- Régularisation du séjour
- Transfert de canton
- Suivi de dossiers, entretiens

Actes administratifs LAsi

- Inclusion dans le statut d'un parent réfugié statutaire (enfants et épouse)
- Droit d'être entendu
- Visa de sortie de CH
- Demande d'asile multiple
- Envoi de documents divers (moyens de preuve ou certificats médicaux)
- Courriers et courriels divers

Renseignements LAsi

- Procédure d'asile et droit d'asile (décision et rejet)
- Préparation d'audition
- Transformation permis F en B
- Transfert de canton
- Séparation de dossier (violences conjugales)
- Mariage
- Visa humanitaire
- Visa de sortie et d'entrée en CH
- Recours contre permis F
- Regroupement familial
- Reconsidération du renvoi
- Suivi de dossiers, entretiens.

Les demandes de transfert de canton, une dizaine au cours de l'année 2021, dont trois acceptées, sont souvent une source d'incompréhension de la part des migrants qui les sollicitent. En effet, les critères retenus sont très restrictifs : liens familiaux existants, le fait que la personne soit adulte ou mineure, dépendante de l'aide sociale ou non...

Nous sommes par ailleurs régulièrement interpellés pour des non-renouvellements de permis B ou C, les intéressés ayant terminé leur indemnité chômage ou eu recours à l'aide sociale. Dans la plupart des cas, nous nous bornons souvent à renseigner le migrant sur les

articles de la loi qui régissent le séjour des étrangers et les chances quasi nulles en cas de dépôt de recours auprès des instances concernées.

Comme les années précédentes, le Centre se révèle toujours le dernier endroit où les migrants peuvent faire valoir leurs doléances, même si rien ne peut être encore entrepris ou si la demande ne répond pas aux critères fixés par les lois mentionnées ci-avant. Il est un espace d'écoute, de soutien et de conseils. Le nombre d'entretiens mentionnés en début du présent rapport en témoigne.

Les difficultés liées aux regroupements familiaux réclament également de notre part une attention particulièrement bienveillante et souvent plusieurs entretiens sont nécessaires pour faire comprendre à la personne intéressée que sa requête ne pourra pas être entendue par les autorités concernées, en regard des critères retenus par la LEI ou par la LAsi.

En 2021, la permanence de Sion a été assurée par :

- Fabienne DELEZE, juriste, titulaire du brevet d'avocat (lundi après-midi, mardi et jeudi, la journée)
- Lauren BARRAS, juriste (mercredi et vendredi)
- Jeanne CARRUZZO (lundi, mardi, mercredi soir)
- Françoise JACQUEMETTAZ (lundi, mardi, mercredi soir, jeudi après-midi)
- Nicole MICHEL (jeudi après-midi)

Les permanences décentralisées ont été assurées par :

- Françoise JACQUEMETTAZ, Martigny
- André MORAND, Monthey

Le secrétariat a été assumé par :

- Zikreta UKIC

Durant l'année 2021, nous avons accueilli une stagiaire de la HES-SO, filière travail social :

- Laetitia Trifogli, 1^{er} stage pratique

SERVICE ITINÉRANT D'ACCOMPAGNEMENT

Après 25 ans de présence itinérante, Sœur Marie-Rose a décidé de remettre « sa mission » au CSI. Durant toutes ces années, elle a privilégié les contacts directs, rencontré les familles, notamment celles que nous lui signalions, suivi certaines situations qui demandaient une démarche de notre part.

Nous la remercions vivement pour l'appui dont le Centre a bénéficié, et surtout pour ce qu'elle a apporté aux migrants qui résident dans notre canton, par son soutien et son écoute.

ANIMATIONS EN LIEN AVEC L'INTÉGRATION DES MIGRANTS

COURS DE FRANÇAIS

Le CSI a offert 50 heures de cours par semaine aux migrants résidant à Sion et dans la région.

Durant l'année 2021, les cours ont été dispensés par une vingtaine d'enseignants dans les niveaux :

- Débutant I (A1.1), élémentaire (A 1.1 + post alpha), intermédiaire I (A1.1), débutant II (A1), Intermédiaire II (A1/A2), moyen (A2), avancé (B1).

Quelques informations sur les participants :

- adultes migrants résidant dans la région de Sion (111 inscriptions)
- cours mixtes (30 hommes, 81 femmes)
- entre 20 et 55 ans (estimation)
- une cinquantaine de nationalités dont 30 participants venant d'Europe
- un peu plus de la moitié bénéficiant de permis B/C ou suisses
- migrants qui ne peuvent pas s'inscrire à des cours payants (raisons financières) ou à des cours dont le rythme et l'apprentissage sont peu adaptés
- exceptionnellement quelques migrants résidant dans les environs de Sion (horaires et niveaux ne convenant pas dans leur commune)

Pour tenir compte des contraintes sanitaires et en rapport avec la surface de nos salles, nous n'avons pu accepter que sept participants au maximum. Pour répondre à la demande, certains cours ont donc été dédoublés. Dans ce cas, le cours de 90 minutes a été remplacé par 2 cours de 60 minutes. A partir de décembre, seuls les participants vaccinés ont pu participer à nos cours. Nous avons alors effectué un suivi à distance pour ceux qui ne pouvaient pas venir.

Les enseignants ont été réunis en 2021 :

- le 12 mai, partage de pratiques pour groupes de niveau moyen et niveau avancé
- le 9 juin, bilan de l'année scolaire 2020/2021
- le 23 août, rencontre pour coordination du niveau avancé
- le 25 août, rencontre pour coordination du niveau débutant I
- le 29 septembre, deux formatrices ont suivi un cours Kontakt-Enfance à Lausanne

Accompagnement des nouveaux formateurs.

Défraiement

Grâce au subside accordé par le Programme d'intégration (PIC Valais) mis en place par les cantons et la Confédération, nous avons été en mesure de défrayer nos enseignants à raison de Frs 40.- par cours de 90 minutes et Frs 50.- pour 2 x 60 minutes.

Enseignants pour l'année 2021 :

ANTILLE Christiane, BADEN Geneviève, BADEN Jacob, BALET Kathy, BENEY Narcisse, CHRISTEN Marianne, COQUOZ Geneviève, DESSIMOZ Sandra, FAHRNI Claudine, GONNET Marie-Hélène, MAYE Olivier, METRAILLER Christine, NANCHEN Nilde, REY Marie-France, REYNARD Christine, RICHOZ Anne-Catherine, ROBINET Mélodie, RYWALSKI Mireille, TORRENT Françoise, ZERMATTEN Christine, ZORZI Anny, MOUMOUNI Ibrahim (remplacements)

Coordination :

Christine REYNARD

PROJET AME (Accompagnement Mère Enfant)

Ce projet poursuit son but, à savoir celui de valoriser la mère, de l'aider à trouver ou à retrouver sa place et son autorité dans le cadre familial. Il vise également à favoriser l'apprentissage du français, permet l'ouverture sur le monde extérieur et facilite l'intégration par une meilleure compréhension de l'environnement social et culturel du pays d'accueil.

Le nombre de familles suivies en 2021 :

- 12 familles à Sion
- 5 familles à Fully
- 2 familles à Conthey
- 3 familles à St-Maurice
- 1 famille à Ardon

Ce projet réunit des femmes migrantes de tous horizons, au bénéfice d'autorisations de séjour (F,B,C...)

Il s'agit de :

- Créer des liens entre la mère et la société d'accueil (vie associative, loisirs, etc.)
- Soutenir la mère et l'enfant face aux exigences du système scolaire
- impliquer la mère dans le suivi de l'enfant durant sa scolarité afin qu'elle soit à même d'assurer seule cette fonction au terme de l'accompagnement
- Créer un lien entre l'école et la famille.

Les familles sont signalées par les enseignants aux coordinateurs régionaux. Le projet est présenté aux parents par l'enseignant concerné et le coordinateur régional. Il est fait appel à un traducteur si nécessaire. Les parents doivent adhérer au projet et s'ils donnent leur accord, la présence de la mère (ou du père dans de rares situations) est obligatoire lors de l'accompagnement.

Le nombre de familles suivies a légèrement augmenté. A noter que St-Maurice a repris l'activité.

Un questionnaire de satisfaction de la maman est complété pour chaque famille suivie. Cela permet d'évaluer de façon succincte l'amélioration de l'autonomie de ces mères.

Proposition de rencontres des accompagnateurs de Sion 2 x par année.

Coordinateurs régionaux :

- Jacqueline FRANCEY pour Sion (jusqu'en mars 2021)
- Christine REYNARD pour Sion
- Réjane CUENNET pour Fully
- Madame Sandra ESTEVAO pour St-Maurice
- Lucie BRUCHEZ pour Saxon
- Béatrice ROH pour Conthey
- Laurence DIETHELM COMBY pour Ardon

Coordination :

Christine REYNARD

VIENS PARLER FRANCAIS

Ce projet qui a vu le jour en avril 2015 a été reconduit en 2021.

Il s'agit pour des femmes migrantes de tout âge et venant de tous horizons de pratiquer la langue française en compagnie de femmes valaisannes, bénévoles, le but étant de faciliter leur intégration.

Les rencontres ont lieu chaque mercredi matin, au Centre Suisses-Immigrés, durant une heure et demie. Cette activité offre une opportunité d'échanges entre femmes d'origines

diverses tout en créant des liens d'amitié et en partageant des activités de découvertes du canton. Les migrantes qui participent à ces séances ne possèdent pas toutes le même niveau d'expression, mais l'écoute des unes pour le récit des autres est toujours très respectueuse. Les animations sont diverses et répondent aux demandes des participantes ou aux propositions des animatrices.

Durant l'année 2021, 32 séances hebdomadaires ont eu lieu. Afin de suivre les directives sanitaires, nous n'avons pu réunir qu'un petit groupe, 5 participantes en moyenne, de 9 nationalités différentes.

Les participantes ont bénéficié d'une présentation par Manuella THURRE sur son travail de photographie et de création de cartes. Elles ont également eu l'occasion de visiter l'exposition « Le Déserteur » à Haute-Nendaz.

A l'instar de ces dernières années, afin de laisser une trace écrite des bons moments passés entre elles, les femmes ont rédigé un petit journal, « Traces », relatant les diverses rencontres qui se sont déroulées en 2021.

Animatrices pour l'année 2021 :

Gaby GLASSEY, Hélène SCHWARTZ, Sonia Z'GRAGGEN, Marie-Paule ZUFFEREY

Coordination : Christiane ANTILLE et Marie-Paule ZUFFEREY

JOURNAL DU CSI

Les deux numéros parus durant l'année 2021 abordaient les thèmes suivants :

- « Puis un jour, la naturalisation » : Le numéro du printemps, tout en dénonçant l'impossible regroupement familial de deux jeunes frères afghans, abordait la question de la naturalisation, de ses embûches légales à la confiance procurée une fois acquise.
- « Afghans et Afghanes en Valais », paru en décembre, se penchait sur le douloureux parcours migratoire des ressortissants de ce pays et l'accueil restrictif qui leur est offert en Suisse malgré le retour des talibans au pouvoir.

L'équipe de rédaction, bénévole, se compose de Aurélie PONT, membre du comité, Orphée MOUTHUY et Madeline HEINIGER, présidente du CSI. La mise en page est effectuée bénévolement par Marie-Paule ZUFFEREY.

FORMATION / INFORMATION

En septembre, nous avons rencontré une permanente de l'Association Asile LGBT de Genève qui accueille et accompagne les réfugié-es LGBTI+ (lesbiennes, gays, bisexuel·les,

transgenres, intersexes, + les autres identités de sexe, de genre et/ou de sexualité non-hétérosexuelles et non-cisgenres). Il s'agissait pour le CSI d'échanger sur les demandes d'asile pour motifs d'orientation sexuelle et de cerner les arguments juridiques à faire valoir afin que le requérant ait droit à une procédure juste et équitable.

PARTICIPATION

COMMISSION CONSULTATIVE DE L'INTÉGRATION

La Commission consultative de l'Intégration dont le CSI est membre, s'est réunie à trois reprises

- le 26.04.2021, séance des partenaires (associations actives dans le domaine de l'intégration des migrants)
- le 31.08.2021, séance des communautés (communautés étrangères résidant à Sion)
- le 8.11.2021, séance des partenaires (en l'absence de la soussignée)

Françoise JACQUEMETTAZ y représente le CSI.

OBSERVATOIRE DU DROIT D'ASILE ET DES ETRANGERS (ODAE)

Le Comité romand, dont le CSI est membre, s'est réuni 5 fois en 2021. L'ODAE romand a pour mission de :

- surveiller l'application des lois sur l'asile et les étrangers
- recueillir et vérifier des informations à partir de cas concrets dans toute la Romandie
- publier et diffuser ces informations à l'intention de divers publics en lien avec la migration

Madeline HEINIGER a assuré notre présence aux réunions du Comité. Il s'agit pour nous de garder des liens étroits avec l'association afin que la voix du Valais soit présente et de soumettre des situations que nous rencontrons dans notre canton.

VIVRE ENSEMBLE

Depuis 2018, Mme Geneviève LEVINE, membre du Comité du CSI, maintient le lien avec le Comité de rédaction de cette revue destinée au domaine de l'asile. Notre collaboration permet de refléter plus largement la réalité valaisanne dans ce journal diffusé sur le plan romand.

COPERA

La Conférence romande des collaborateurs de Permanence juridique et sociale pour Requérant d'asile (COPERA) se réunit toutes les 6 semaines sous l'égide de l'Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés (OSAR) et rassemble tous les bureaux de consultation juridique et sociale des cantons romands.

Durant l'année 2021, Jeanne CARRUZZO, Fabienne DELEZE-CONSTANTIN et Lauren BARRAS ont représenté, en fonction de leur disponibilité, le CSI au sein de la COPERA.

COLLECTIF LMC

Le CSI participe aux réunions du collectif LMC (Loi sur les mesures de contraintes). Il s'agit de discuter des problèmes soulevés par le comité des visiteurs et les aumôniers, concernant les personnes retenues à La Bergerie à Granges, notamment les conditions d'hébergement et la salubrité des lieux.

Dans le cadre du comité du 23 février 2021, un projet d'assistance juridique a été présenté par Me Virginie LUGON-LUYET et Ludovic VEROLET, juriste. Des ajustements doivent encore être adoptés avant que le projet ne se concrétise.

RESEAU JURIDIQUE SOLIDAIRE

Le CSI a participé, en collaboration avec Virginie LUGON-LUYET, avocate, et plusieurs associations, à la mise sur pied d'un réseau de juristes prêts à apporter leurs compétences dans des problématiques sociales et/ou liées à la migration, sur un mode solidaire et bénévole.

BÉNÉVOLES

C'est grâce à l'engagement de **quelque quatre-vingts** bénévoles que le CSI peut offrir gratuitement la majeure partie des activités liées à l'intégration et assurer une présence quasi quotidienne à la permanence juridique et sociale.

En raison de la pandémie, nous avons dû reporter notre traditionnel repas réunissant bénévoles et collaborateurs du CSI au printemps 2022.

COMITÉ

Le Comité s'est réuni lors de 10 séances ordinaires durant l'année 2021. Il a traité de questions financières, d'engagement du personnel et d'organisation générale ; il s'est également informé des situations et des préoccupations de l'équipe dans le cadre de la permanence ou du domaine de l'intégration. Le comité a pris les décisions qui relèvent de ses compétences.

Le comité a également consacré une journée de travail, le 22 mai 2021, à la poursuite de son travail de réflexion sur l'avenir et le fonctionnement du CSI, accompagné par Sybille HEUNERT OULFAKAR, spécialiste en développement des organisations.

Comité du CSI :

Présidente : Madeline HEINIGER

Membres : BADEN Geneviève, CONSTANTIN Frédéric, GONNET Marie-Hélène, LEVINE-CUENNET Geneviève, PONT Aurélie, Z'GRAGGEN Sonia

La coordinatrice, Françoise JACQUEMETTAZ, participe d'office aux séances du comité.

FINANCES

L'exercice 2021 se solde par un résultat négatif de Frs -5'244.17

Juillet 2022

COMPTES D'EXPLOITATION DES EXERCICES 2021-2020

| PRODUITS | 2021 | 2020 |
|--|-------------------|-------------------|
| Cotisations individuelles | 7'000.00 | 7'550.00 |
| Cotisations collectives | 560.00 | 560.00 |
| Cotisations de soutien | 6'360.00 | 10'000.00 |
| Dons | 37'360.00 | 31'285.00 |
| Commission Intégration Sion | 23'215.00 | 35'473.00 |
| Subvention action sociale cours, permanence, regroupement familial | 40'350.00 | 18'050.00 |
| Sub. cantonaux & communaux pour l'intégration | 77'854.00 | 72'600.00 |
| Sub. cantonaux intégr, solde année précédente | | 14'862.00 |
| Sub. cantonaux & communaux reçu 40'000.-- commune c | 52'500.00 | 48'000.00 |
| Subv. représentation juridique SEM | 135'262.00 | 70'814.00 |
| Subv. représentation juridique SEM solde 2020 | 54'185.00 | 0.00 |
| Indemnités PF | 7'650.00 | 3'825.00 |
| Recettes diverses, intérêts | 1'363.59 | 1'368.54 |
| Contributions RA & Dépens TAF | 5'380.00 | 6'600.00 |
| Inscriptions cours français | 5'150.00 | 21'900.00 |
| Dissolution provision | 435.00 | 600.00 |
| Total des produits | 454'624.59 | 343'487.54 |
| CHARGES | | |
| Frais de personnel | 268'889.80 | 233'855.15 |
| Frais généraux | 60'958.96 | 61'833.02 |
| Location, charges, frais entretien des locaux | 33'242.60 | 36'264.50 |
| Assurances RC, commerce | 519.40 | 400.30 |
| Matériel bureau, archivage, informatique | 2'523.90 | 918.05 |
| Ordinateurs, imprimantes | 2'625.77 | 1'260.47 |
| Photocopieuse + entretien et papier | 3'597.55 | 3'762.75 |
| Frais de port et CCP | 4'996.00 | 4'579.65 |
| Téléphone et Internet | 2'746.99 | 2'973.55 |
| Cours de langue + matériel et formation | 332.45 | 2'182.80 |
| Formation juridique et sociale | 3'592.55 | |
| Imprimés, publicité et documentation | 1'318.90 | 2'169.15 |
| Frais d'assemblées | 146.05 | 90.40 |
| Animations: Noël, juin, repas des bénévoles | 1'500.00 | 2'400.00 |
| Animations : AME, Viens parler français | 1'278.00 | 1'650.00 |
| Aides ponctuelles | 435.00 | 600.00 |
| Frais divers | 2'103.80 | 2'581.40 |
| Total des charges | 329'848.76 | 295'688.17 |
| Bénéfice de l'exercice, Perte (-) | 124'775.83 | 47'799.37 |

BILAN DES EXERCICES 2021-2020

| | 31.12.2021 | 31.12.2020 |
|---|--------------------------|--------------------------|
| | | CHF |
| ACTIFS | | |
| Caisse | 26.80 | 26.80 |
| CCP | 274'495.59 | 172'063.75 |
| Banque | 17'359.04 | 17'358.15 |
| Dépôt de garantie | 6'600.00 | 6'600.00 |
| Débiteurs | 40'350.00 | 16'000.00 |
| Subvention à recevoir | | 18'050.00 |
| Total des actifs | <u>338'831.43</u> | <u>230'098.70</u> |
| | | CHF |
| PASSIFS | | |
| Fonds étrangers | | |
| Créanciers | 17'022.80 | 32'610.90 |
| Fonds affectés | | |
| Provision location supplémentaire | 60'000.00 | 30'000.00 |
| Provision salaires | 50'000.00 | |
| Provision extraordinaire | 50'000.00 | |
| Aides ponctuelles | 5'894.88 | 6'329.88 |
| | <u>165'894.88</u> | <u>36'329.88</u> |
| Fonds propres | | |
| Fortune et réserves au début de l'année | 161'157.92 | 143'358.55 |
| Déficit de l'exercice | -5'244.17 | 17'799.37 |
| | <u>155'913.75</u> | <u>161'157.92</u> |
| Total des passifs | <u>338'831.43</u> | <u>230'098.70</u> |

Sion, février 2022

Geneviève Baden, Caissière

Avec le soutien de :

